

Compte-rendu du Conseil de Laboratoire du 4 novembre 2009 (16h15-18h00)

Ordre du jour

- Points divers
- Axes de recherche du LEMNA
- Budget

Présents

Membres nommés : Wolff F.C., Tripier F., Rowe F.

Membres élus : Brécard D., Koleva P., Le Pen Y., Meyssonier F., Pardo S.

Autres membres : Ferrandi J.M.

Absences excusées : Brechet J.P., Geffroy B.

1) Points divers

- [La prochaine Assemblée Générale du LEMNA aura lieu le 26 novembre 2009](#), à 16 heures. Le lieu sera communiqué ultérieurement. L'AG se finira au plus tard à 18 heures. Merci de retenir cette date sur vos agendas.
- Le directeur du LEMNA a informé que les doctorants qui avaient été élus au Conseil de Laboratoire ont démissionné. De nouvelles élections seront donc organisées très prochainement pour avoir des représentants des doctorants au conseil de laboratoire.
- Un court état des lieux a été dressé sur la situation financière actuelle du laboratoire, qui est très mauvaise pour cette année 2009.
- Le laboratoire a répondu favorablement à la demande de chercheur associé formulée par Frédéric Salladarré (celui-ci a soutenu sa thèse au LEMNA, a publié avec des membres du LEMNA, et continue à travailler avec eux).
- Enfin, un point a été fait sur la base de données : cet outil est lancé, il fonctionne déjà correctement, quelques améliorations seront apportées prochainement (ajout de l'entrée des thèses par exemple). Chacun est incité à saisir (si ce n'est déjà fait) ses activités !

2) Discussion sur les axes

Les derniers échanges du 29 octobre, dans le prolongement du séminaire de gestion, avaient fait émerger deux axes : Organisation, Information, Performance (OIP), et Entreprise, Travail, Société (ETS). Ce dernier axe est celui qui associe le plus complètement économie et gestion.

L'application Doodle a ensuite été lancée par la direction pour évaluer l'adhésion des chercheurs aux différentes thématiques proposées, surtout dans le but d'évaluer les forces en présence. *La direction a regretté que certains membres du Lemna, peu nombreux, n'aient pas renseigné leurs axes à ce jour.* Si l'on regarde la situation des membres permanents (à la date du 5 novembre), on trouve 21 personnes derrière ETS, 19 derrière OIP, 7 derrière Environnement et mer et 7 derrière Finance et risque. La situation est à peu près similaire en termes de répartition pour les doctorants et les membres associés.

La discussion en Conseil de laboratoire a ensuite porté sur la création d'un axe associant Environnement/mer et Finance/risque. Cette création permet d'avoir une représentation autour de trois axes forts dans le LEMNA, avec un certain équilibre des effectifs des chercheurs entre les axes, et elle permet par ailleurs de rassembler des recherches communes à ces thèmes (mer, environnement, finance, risque).

La discussion a porté sur le choix entre les termes « finance » et « risque », et une discussion sur l'adéquation du terme « mer » avec les autres termes choisis pour les axes s'est engagée, débat au cours duquel la priorité autour de la thématique maritime au sein de l'Université de Nantes a été rappelé (il existe notamment le Pôle Mer Littoral, fédération d'équipes de recherche dont le LEMNA fait partie, et dont le directeur-adjoint est Patrice Guillotreau).

De ces discussions est ressorti un axe intitulé Finance, environnement, mer (FEM).

A donc été soumise au vote la proposition suivante pour les axes de recherches du LEMNA:

- Organisation, information, performance : OIP
- Emploi, travail, société : ETS
- Finance, environnement, mer : FEM

Les résultats du vote sont les suivants : 2 abstentions, 7 voix pour.

La structuration autour de trois axes (OIP, ETS, FEM) est donc retenue pour le LEMNA.

Compte tenu de la modification du périmètre d'un des axes, un nouvel appel à candidatures pour des responsables d'axes est lancé par la direction !

3. Budget

La nouvelle direction a présenté le budget prévisionnel qu'elle souhaite mettre en place pour la prochaine année.

Pour les recettes, la dotation LEMNA liée au quadriennal est de 56 000 € pour l'année 2010, auquel il convient d'ajouter une somme de 10 000 € mise à disposition par la direction de l'IEMN-IAE pour les chercheurs du LEMNA qui sont membres de l'IEMN-IAE.

Le budget prévisionnel, est présenté au conseil de laboratoire (cf document joint en pdf).

Des priorités ont été mises dans les dépenses: d'abord le fonctionnement collectif, puis les dépenses régulières « incompressibles », enfin la valorisation de la recherche. Sur ce plan, le soutien a été donné à la production scientifique.

Au regard des besoins exprimés par les uns et les autres, les nouvelles règles de fonctionnement pour l'année à venir sont les suivantes :

ATTENTION, celles-ci s'appuient totalement sur les expressions des besoins qui ont émises par les membres du LEMNA comme cela a été demandé par la direction il y a un mois et demi !

- *Participations à colloques*

- Pour les participations à colloque, les membres permanents du LEMNA (enseignants-chercheurs) bénéficieront d'une dotation fixe de 400 euros pour l'année.
 - A cette somme de 400 euros s'ajoutera l'aide reçue le cas échéant du Conseil Scientifique de l'Université
 - Pour les membres permanents de l'IEMN-IAE, une somme complémentaire de 300 euros sera accordée.
- ⇒ *Pour les membres de l'IEMN-IAE, la dotation pour l'année est donc d'au plus 700 euros. Tout dépassement de cette somme devra être pris en charge sur contrat ou par toute autre solution, mais le LEMNA ne complètera pas.*
- Pour les doctorants, le laboratoire est là pour accompagner leur formation à la recherche dans les meilleures conditions : ceux-ci bénéficieront donc d'une somme de 800 euros pour l'année, somme à laquelle il convient d'ajouter les aides reçues le cas échéant du CS de l'Université.

Remarque au passage pour les doctorants : le CS de l'Université est sensiblement plus généreux en moyenne pour les doctorants que les enseignants-chercheurs.

- *Relectures et frais de soumission*

- Au plus deux relectures d'articles en anglais par chercheur seront financées
- La prise en charge des frais de soumission sera examinée au cas par cas par la direction. L'idée est a priori celle d'une prise en charge par le LEMNA, mais la direction conserve un droit de regard.

ENCORE UNE FOIS, CES REGLES S'APPUIENT SUR LES BESOINS QUI ONT ETE EXPRIMES PAR CHACUN ET LES NOUVELLES DEMANDES AU FIL DE L'EAU NE POURRONT ETRE PRISES EN CONSIDERATION.

***Le budget a été soumis au vote : il y a eu 3 absentions, et 6 voix pour.
Le budget 2010 est adopté.***

Deux commentaires importants sur ce budget :

- ⇒ Les conditions qui prévalaient dans le laboratoire n'avaient pas de réalité économique : le retour à un fonctionnement en rapport avec nos moyens s'impose de fait ... les nouvelles conditions de prise en charge sont beaucoup moins favorables qu'avant, mais notre budget ne laisse aucune marge.

- ⇒ Tous les membres du LEMNA ont regretté que le budget du laboratoire soit aussi faible ... il suffit de regarder la somme future consacrée aux logiciels par exemple pour se rendre compte que certaines dépenses ne vont pas pouvoir être assurées l'an prochain.

En conclusion, il est donc important que le plus grand nombre de collègues prenne part à des recherches financées sur contrat, qui permettent d'acheter de l'équipement, des logiciels, de prendre en charge des missions, etc. Le quadriennal ne permet que peu de dépenses.

Pour finir, il a été rappelé qu'un moyen d'avoir un budget plus grand à terme pour le LEMNA consiste aussi à améliorer son évaluation par l'AERES. C'est là l'objectif que s'est fixé la nouvelle direction et les décisions récentes prises sur l'application du critère d'enseignant-chercheur publiant ou sur les aides aux relectures d'articles pour des revues internationales vont totalement dans ce sens.